

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du 20 septembre 2022

Conseil Municipal du 20 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

La séance débutera par l'intervention de Mr LE JEAN, vice-président d'AQTA en charge de la GEMAPI.

ADMINISTRATION GENERALE

- Séance du conseil municipal du 6 juillet 2022 : approbation du procès-verbal

FINANCES

- Règlement d'indemnisation des frais de missions des élus
- Festerion Ar Brug – demande de subvention Kenleur Tour
- Bibliothèque : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des emplois : création d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe

URBANISME

- Dénomination de rue secteur Kerizan
- Acquisition de la parcelle ZC N°114
- Convention de servitude pour le passage d'une canalisation publique d'eaux pluviales en terrain privé

ENVIRONNEMENT

- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan – rapport d'activités 2021

MARCHES PUBLICS

- Délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT : compte-rendu des décisions n°2022-98 à 2022-126 inclus

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 20 septembre 2022 à 19h, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 14 septembre 2022 s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Etaient présents : Franck VALLEIN, Valérie DIARD-MARTIN, François POMMOIS, Anne LE CORVEC, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Yves LOIN, Jean-Yves COZIC, Annick LE MOAL, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Loïc HAREL, Laurent HARNOIS, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Audrey MINAMBRES, Sabrina JULO, Muriel LE CHENE, Anthony CARO.

Absents représentés : Philippe GOURAUD a donné pouvoir à Jean-Yves COZIC, Christelle CHAUT a donné pouvoir à Valérie DIARD-MARTIN, Thierry PADELLEC a donné pouvoir à Stéphanie HUYSSCHAERT, Anne LE CORRE a donné pouvoir à Jean-Pierre LAURENT, Alix DE LEPINAU a donné pouvoir à Audrey CAMUS

Nombre de conseillers en exercice : 28 – Présents : 23 – Pouvoirs : 5 – Votants : 28

Secrétaire de séance : Sabrina JULO

Ouverture de la séance : quorum atteint avec 23 conseillers présents

Intervention de Mr LE JEAN, vice-président d'AQTA en charge de la GEMAPI (présentation ci-annexée)

ADMINISTRATION GENERALE

1/ Séance du conseil municipal du 6 juillet 2022 : approbation du procès-verbal

Rapporteur : Franck VALLEIN

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2022 a été adressé aux conseillers municipaux par voie dématérialisée. Chaque conseiller est invité à en prendre connaissance et à indiquer en séance les observations ou corrections qu'il souhaite y apporter.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2022.**

FINANCES

2/ Elus : remboursement des frais de déplacements

Rapporteur : Franck VALLEIN

Le conseil municipal, en séance du 15 décembre 2021, a approuvé les modalités de remboursement des frais de déplacement pour les conseillers municipaux et a approuvé de limiter la possibilité de déroger aux taux forfaitaires maximum à la durée du mandat électif en cours.

Pour finaliser les modalités de prise en charge, il est proposé l'adoption d'un règlement des frais de déplacements

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE les modalités de remboursement des frais de déplacement pour les conseillers municipaux telles que décrites dans le règlement en annexe ;**

- **APPROUVE** de limiter la possibilité de déroger aux taux forfaitaires maximum à la durée du mandat électif en cours ;

Les crédits sont prévus au budget principal de la Commune au chapitre 65.

3/ Festerion Ar Brug – demande de subvention Kenleur Tour

Rapporteur : François POMMOIS

Le 18/11/2021, le conseil municipal a attribué une subvention de 1507.49€ à l'association Festerion Ar Brug pour l'organisation du Kenleur Tour au titre de 2021. Cette somme correspond au reste à charge pour la Commune.

L'association Festerion Ar Brug sollicite auprès de la commune une nouvelle demande de subvention pour l'organisation du Kenleur Tour au titre de 2022.

Le maire insiste pour soutenir le cercle comme animateur de la commune et représentant de Pluneret dans la culture bretonne.

La pérennisation de cette subvention n'est pas possible car nous ne savons pas si le Kenleur tour sera reconduit chaque année et si le Festerion y participera

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1 500 € pour l'organisation du Kenleur Tour par l'association Festerion Ar Brug.

4/ Bibliothèque : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

Rapporteur : François POMMOIS

La communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique va déployer sur le portail des médiathèques Terre Atlantique, une nouvelle fonctionnalité permettant le règlement en ligne des cotisations des abonnés via le dispositif Payfip.

Pour cela, il convient de signer une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques qui précise les modalités de mise en œuvre du paiement en ligne des cotisations (Cf. annexe n°2).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les modalités de mise en œuvre du paiement en ligne des cotisations des abonnés de la bibliothèque
- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier

RESSOURCES HUMAINES

5/ Modification du tableau des emplois : création d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe

Rapporteur : Franck VALLEIN

Dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2022, il est proposé au conseil municipal de créer un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022, compte tenu que l'agent remplit les conditions d'ancienneté et que cela prend en compte également l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la création d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2022.**

URBANISME

6/ Dénomination de rue secteur Kerizan

Rapporteur : Franck VALLEIN

De nouvelles constructions et divisions parcellaires sont prévues dans le secteur de Kérian. Pour faciliter les futures livraisons, interventions des secours, des entreprises et pour éviter les Bis, ter et quater, il est proposé de dénommer l'impasse privée menant à plusieurs constructions.

Après consultation des propriétaires et passage en commission Urbanisme le 28 Juin 2022, il est proposé de dénommer cette impasse : Impasse Lann Du, signifiant ajoncs noirs, ces terrains étant identifiés au cadastre sous le nom « Lan en Hah Du ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la dénomination « Impasse Lann Du » pour la nouvelle impasse à Kerizan**

7/ Acquisition de la parcelle ZC N°114

Rapporteur : Franck VALLEIN

Dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable entre STE ANNE D'AURAY- PLUNERET, la commune va aménager un giratoire au lieu-dit les 4 cheminées, à l'embranchement de la rue de Lescheby et la route de Sainte Anne (RD 17).

Pour cela elle doit acquérir 340m² à prendre dans la parcelle ZC 19, appartenant à l'indivision GOASMAT-HURTAUD

Ce terrain est classé en zone agricole Ab au PLU approuvé le 27 février 2019 et est concerné par l'emplacement réservé n° 30 « aménagement d'une piste cyclable route de Sainte Anne »

France Domaine a attribué la valeur de 5€ le mètre carré. Toutefois au vu de la proximité avec la zone urbaine la commune a proposé d'acquérir la surface nécessaire au prix de 7€ le mètre carré, frais de géomètre et de notaire en plus pour la commune.

La SELARL NICOLAS ASSOCIES a réalisé le plan de division et le document d'arpentage.

Cette acquisition permettra la réalisation d'un rond-point franchissable destiné à fluidifier les flux venant de Lescheby et des lotissements mais aussi à couper la vitesse de la circulation venant de Sainte Anne d'Auray

Les élus se plaignent du manque global de communication notamment à l'occasion de la réalisation du plateau devant l'espace Gilles Servat à Mériadec.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE l'acquisition de la parcelle ZC n°114 d'une surface de 340m² au prix de 7€ le mètre carré soit 2380€**
- **AUTORISE le maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document afférent à ce dossier.**

8/ Convention de servitude pour le passage d'une canalisation publique d'eaux pluviales en terrain privé

Rapporteur : Franck VALLEIN

Pour permettre le renforcement des ouvrages d'eaux pluviales, la commune de Pluneret est amenée sur une longueur d'environ 45Ml à faire passer un busage béton ø 1000 sur une propriété sise 10 Rue de Kerfontaine, cadastrée ZC N°52 appartenant à Madame BOUDERO Odile.

Il convient donc de signer une convention de servitude entre Mme BOUDERO Odile et la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de servitude ci-annexée.
- **AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à la signer**

ENVIRONNEMENT

9/ Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan – rapport d'activités 2021

Rapporteur : Nicolas LE GROS

Le rapport d'activité 2021 du PNR a été présenté en session ordinaire du Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Nicolas LE GROS précise que 2 nouvelles communes intégreront prochainement le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan : La Trinité Surzur et Berric, portant ainsi à 35 le nombre de communes engagées.

Nicolas LE GROS rappelle les commissions chargées de faire vivre les actions du PNR. Ces commissions peuvent s'appuyer sur différents conseils (scientifique, jeunes, des maires...)

Le budget du PNR est 1,7 M€ (soit l'un des 58 parcs régionaux les moins dépensiers).

Le travail du parc porte sur 9 thématiques (paysage, climat, marque Parc, urbanisme...)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités 2021 du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

MARCHES PUBLICS

10/ Délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT : compte-rendu des décisions n°2022-98 à 2022-126 inclus

Rapporteur : Franck VALLEIN

2022-98	23-juin	Création d'un préau pour l'école élémentaire, de 10x10 m.	DALO 28320 Gallardon	24 180,00 €	29 016,00 €
2022-99	28-juin	Travaux de peinture à la Maison de l'Enfance.	Couleurs SAFIR 56690 Landévant	14 067,11 €	16 880,53 €
2022-100	30-juin	Achat d'une nouvelle batterie et autres consommables pour l'autolaveuse du	PFI Distribution 33700 Mérignac	1 166,16 €	1 399,39 €

		restaurant scolaire.			
2022-101	04-juil	Commande de fleurs d'automne	Fleurs des 7 îles 56400 Plougoumelen	1 555,10 €	1 710,61 €
2022-102	04-juil	Achat de 3 ordinateurs portables et de 2 vidéoprojecteurs pour l'école élémentaire Germaine Tillion.	MEDIA BUREAUTIQUE 56000 Vannes	5 031,00 €	6 037,20 €
2022-103	05-juil	Réalisation d'organigrammes de clés pour la Mairie, la Maison de l'Enfance, la salle des fêtes, et la salle de tennis de Lanriacq.	LEGALLAIS 14907 CAEN	3 487,29 €	4 184,75 €
2022-104	05-juil	Réalisation d'organigramme pour la salle de tennis de Lanriacq.	ELEC ARMOR 56700 Hennebont	3 566,04 €	4 279,25 €
2022-105	05-juil	Remplacement de 3 corbeilles de propreté au centre-ville.	VEDIF COLLECTIVITES 34510 Florensac	1 131,90 €	1 358,28 €
2022-106	08-juil	Achat de fournitures scolaires pour l'école publique Germaine Tillion.	SAVOIR PLUS 49320 Brissac Loire Aubance	3 089,50 €	3 707,40 €
2022-107	08-juil	Aménagement d'un placard avec façades coulissantes, à l'école publique Germaine Tillion.	SAM AMZER NEVEZ 56400 Pluneret	3 652,30 €	4 382,76 €
2022-108	12-juil	Nettoyages des vitres de bâtiments communaux.	AU SENS PROPRE 56400 Auray	2 265,00 €	2 718,00 €
2022-109	19-juil	Achat de 7 tables à plateau rabattable 160x80 cm piètement sur roulettes avec frein pour la Maison des jeunes.	BURO 56 56000 Vannes	2 256,89 €	2 708,27 €
2022-110	19-juil	Achat d'équipements mobiliers pour la Maison de l'Enfance.	WESCO 79141 Cerizay	619,98 €	743,98 €
2022-111	19-juil	Achat de 10 tables à plateau rabattable 180x80cm piètement sur roulettes avec freins pour la salle des fêtes.	BURO 56 56000 Vannes	3 486,80 €	4 184,16 €
2022-112	21-juil	Achat d'équipements pour la salle de	ASCO ET CELDA 69960	4 749,13 €	5 698,96 €

		motricité de l'école maternelle publique G. Tillion.	Corbas		
2022-113	21-juil	Bon de commande n°7 (n°2 de 2022) pour programme de voirie 2022, dans le cadre de l'accord cadre de travaux de voirie 2020-2023.	COLAS Centre Ouest 56000 Vannes	8 878,29 €	10 653,95 €
2022-114	21-juil	Travaux de maçonnerie complémentaires à la Chapelle de Sainte Avoye ; reprise de la fenêtre nord et jambage fenêtre sud.	MAÇONNERIE VITRY 56500 Moréac	5 330,00 €	6 396,00 €
2022-115	21-juil	Achat de 51 chaises pour l'école publique Germaine Tillion.	MANUTAN Collectivités 79074 Niort cedex	2 233,24 €	2 679,89 €
2022-116	21-juil	Achat de tables et chaises pour l'école publique G. Tillion.	SAÛNOISE DE MOBILIERS - DELAGRAVE 77437 Marne La Vallée	1 961,25 €	2 353,50 €
2022-117	22-juil	Réalisation d'une dalle à l'accueil périscolaire, pour pose de deux abris destinés au stockage de marchandise.	BLO RENO 56400 Brech	3 537,83 €	4 245,40 €
2022-118	27-juil	Fourniture et pose d'un mur mobile monodirectionnel pour le restaurant scolaire.	ALGAFLEX 38147 St Blaise Du Buis	15 722,00 €	18 866,40 €
2022-119	27-juil	Dévoisement du réseau eaux pluviales rue de Kerfontaine.	SBCEA 56930 Plumeliau - Bieuzy	49 734,00 €	59 680,80 €
2022-120	03-août	Réalisation d'une division parcellaire rue de Kerfontaine (AL93 et AL137).	NICOLAS Associés 56400 Auray	1 020,00 €	1 224,00 €
2022-121	11-août	Réalisation d'une étude de sol pour le projet de réhabilitation de la Maison du bout du monde.	KORNOG GEOTECHNIQUE 56000 Vannes	2 080,00 €	2 496,00 €
2022-122	11-août	Achat de produits d'entretien pour le restaurant scolaire.	LE GOFF PIERRE GROUPE 35000 Rennes	1 356,78 €	1 628,14 €
2022-123	22-	Travaux d'aménagement	MARC SA	51 921,50 €	62 305,80 €

	août	paysager du cimetière.	29228 BREST		
2022-124	30-août	Travaux d'élagage en bordure de la route départementale RD 135.	JARDIN'ART 56400 Plumergat	1 540,00 €	1 848,00 €
2022-125	01-sept	Accompagnement du contrat d'apprentissage de Vincent Le DOUARAN aux services techniques, pour la période du 01/01/2022 au 31/07/2022.	LADAPT OUEST 35700 Rennes	1 305,00 €	1 305,00 €
2022-126	06-sept	Pose d'une main courante sur le pont du Loch' pour la piste cyclable Auray-Pluneret axe 6.	COLAS Centre Ouest 56000 Vannes	7 110,00 €	8 532,00 €

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation Accordée par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du CGCT.

Informations :

Mr le Maire communique les dates des prochaines réunions :

- 22/09 : Commission urbanisme
- 29/09 : Inauguration du terrain synthétique
- 29/09 : CCAS
- 05/10 : commission vie associative
- 07/10 : Réunion agenda des manifestations
- 10/10 : Commission environnement
- 12/10 : Commission culture communication
- 17/10 : Commission urbanisme
- 27/10 : Inauguration résidence Les Chouans
- 16/11 : Prochain Conseil Municipal

Madeleine TOSTEN :

Informe du lancement de la démarche sur l'accueil des enfants dans le cadre d'une scolarité précoce avec la création d'un groupe de travail piloté par l'éducation nationale, incluant des instituteurs, la mairie et les parents d'élèves. L'objectif est de parvenir à la rédaction d'un projet pédagogique d'accueil complet, cohérent et qui devra être suivi. L'objectif est de finaliser ce projet pour la rentrée 2023.

Informe qu'une réflexion est en cours sur la création d'une MAM à la maison Thorel Réflexion initiée suite à une rencontre avec une association de 4 assistantes maternelles, permettant l'accueil de 16 enfants. La commune ferait les travaux financés fortement par la CAF et le département (80%). Les délais sont toutefois relativement contraints.

Un autre projet, privé celui-là, existe sur la zone de Kerfontaine.

Karl HURTAUD

Rappelle la tenue du fest de ce week-end à l'école Germaine Tillion.

Informe que la 1ère tranche des travaux du cimetière est achevée et donne satisfaction. 2 autres tranches sont prévues en 2023 et 2024.

Indique que les travaux de la piste cyclable entre Auray et Pluneret sont achevés, l'axe 6 a été inauguré lundi 19 septembre et les travaux entre Pluneret et Sainte Anne d'Auray (l'axe 5) ont débuté.

M le Maire

Informe du départ de Leslie LAVALLEE au 31/12 et de l'arrivée Melody GOULARD au 30/10 (nouvelle organisation de l'accueil au 01/01/2023).

Stéphane LE MENAJOUR

Indique que le cabinet d'infirmiers de Mériadec a été inauguré vendredi dernier. Ce cabinet regroupe également une esthéticienne, une diététicienne, un professeur de yoga.

La location de la mairie annexe de Mériadec va également être prolongée d'une année le temps de faire les travaux.

Valérie DIARD-MARTIN

Informe que le Service d'Aide à Domicile va être transféré à une entreprise privée car les difficultés de recrutement mettent en péril l'existence du service. L'échelle plus importante du secteur privé devrait permettre de pérenniser le service existant.

Fin de Séance : 21h00

**Le maire,
Franck VALLEIN**



**Le secrétaire de séance,
Sabrina JULO**

